



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Accès à l'identité numérique pour les Français de l'étranger

Question écrite n° 6943

### Texte de la question

Mme Amélia Lakrafi appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de la transition numérique et des télécommunications sur l'utilisation de l'identité numérique par les Français de l'étranger. Effectuer ses démarches administratives en ligne pour les compatriotes résidant à l'étranger peut être particulièrement difficile. En effet, pour pouvoir se connecter à France Connect, il est nécessaire d'être en possession d'un numéro fiscal, d'un numéro de sécurité sociale ou d'un numéro de téléphone Orange, d'un partenaire ou avec un indicatif français. L'ensemble de ces conditions était particulièrement pénalisant pour un nombre très importants de ressortissants français vivant à l'étranger. En 2021, l'identité numérique *via* l'application de La Poste fut créée et a permis de couvrir 30 pays dans le monde. Cependant, si Mme la députée salue l'extension de la couverture de l'identité numérique, nombreux sont les Français de l'étranger à ne pas pouvoir encore en bénéficier et elle regrette que ce dispositif ne soit pas davantage étendu. Elle souhaite ainsi savoir si une extension de l'identité numérique est prévue et si tel est le cas, quand sera-t-elle déployée.

### Texte de la réponse

FranceConnect est un portail qui permet de simplifier et sécuriser l'accès des utilisateurs aux services publics ainsi qu'à certains services essentiels de la sphère privée. C'est un point d'entrée simple et sécurisé que plus de 42 millions de citoyens utilisent pour se connecter à leurs services en ligne avec l'identifiant de leur choix. FranceConnect a été lancé en 2016 pour simplifier les connexions des Français pour leurs services en ligne en réutilisant des identifiants mot de passe déjà créés sans avoir à recréer une multitude de comptes. Le développement d'un écosystème diversifié de fournisseurs d'identités est un facteur critique de la réussite de FranceConnect, notamment pour les citoyens français résidant à l'étranger. Les usagers doivent pouvoir bénéficier d'une multiplicité d'identifiants, fédérés au sein de FranceConnect, afin d'accéder le plus simplement possible à leurs démarches administratives. L'application YRIS permet de se connecter gratuitement via FranceConnect à des Français basés à l'étranger. Il leur faudra se créer cette identité sur le lien suivant <https://www.yris.eu/fr>. Les Français établis à l'étranger peuvent ainsi accéder et se connecter via FranceConnect depuis l'ensemble des pays du monde, en complément de l'identité numérique La Poste.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Amélia Lakrafi](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (10<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6943

**Rubrique :** Français de l'étranger

**Ministère interrogé :** Transition numérique et télécommunications

**Ministère attributaire :** Numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 avril 2023](#), page 3053

**Réponse publiée au JO le :** [10 octobre 2023](#), page 9045